

RESPONSABILITÉ CIVILE DES PARTICULIERS

Référence : DL238B	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

OBJECTIFS

- Informer le client particulier des conditions dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée.

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Formateur(s) :

Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.

Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.

Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

Les plus de la formation :

La consumentisation de la société, et la recherche d'un responsable lorsqu'un événement survient, entraînent des mises en cause très fréquentes de la responsabilité civile, que ce soit celle de particuliers, d'entreprises ou de professionnels.

Cette formation se propose de faire le point sur précisément ce qu'est la responsabilité civile, c'est-à-dire répondre à la question : « de quoi est-on responsable ? », et décrire ensuite les garanties d'assurance qui couvrent ces responsabilités.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

B. Responsabilité civile des particuliers

1. Fondements de la responsabilité des particuliers dans le cadre de leur vie privée
2. Principes de la responsabilité des parents du fait de leurs enfants mineurs et de la responsabilité des propriétaires d'un animal
3. Cas de responsabilité liés à l'occupation ou à la propriété d'un logement

Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Fiche identité :

Le module de formation a été écrit et conçu en 2020. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Tout public

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et son mode de fonctionnement.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 18:02